

Annick Lafontaine

De: Greffe Ville de Saint-Pie
Objet: TR: TR: Demande de fermeture de route Gariépy le 20 Avril 2024
Pièces jointes: résolution fermeture route Gariépy 2023.pdf

De : François East <ywklub@ccapcable.com>

Envoyé : 10 février 2024 08:50

À : Dominique St-Pierre <d.st-pierre@villest-pie.ca>

Objet : Re: TR: Demande de fermeture de route Gariépy le 20 Avril 2024

Bonjour Dominique

Est-ce que je dois refaire la demande de résolution afin de fermer la route Gariépy pour 2024, comme l'an dernier? Au cas où, voici la date et l'horaire pour cette année:

Fermeture de la route Gariépy entre le chemin St-Dominique et la route 235, le samedi 20 avril 2024, en trois blocs de trois heures avec ouverture entre les blocs de fermeture, entre 10h et 20h. L'horaire peut varier et ce qui est indiqué est le maximum qui pourrait être requis, dans le cas où moins de temps serait requis nous ouvrirons la route.

Merci

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pie, tenue le mardi 7 mars 2023 à 19h à la salle du conseil municipal située au 77, rue Saint-Pierre à Saint-Pie.

Sont présents : mesdames les conseillères, Pascale Pinette, Sylvie Guévin, Geneviève Hébert et messieurs les conseillers, Luc Darsigny, Pierre Blais, Rock Provençal, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario St-Pierre.

Ainsi que Dominique St-Pierre, directrice générale et Annick Lafontaine, greffière.

Résolution 35-03-2023

13.1. RALLYE 2023 – FERMETURE DE LA ROUTE GARIÉPY – DEMANDE D’AUTORISATION

CONSIDÉRANT la demande du président de Rallye Sport Québec, reçue le 21 février 2023, qui a pour objet de fermer la route Gariépy afin de tenir un rallye, l'événement étant prévu pour le 29 avril 2023;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal donne un avis favorable pour l'événement 2023;

En conséquence, il est proposé par Rock Provençal, appuyé par Geneviève Hébert et résolu :

QUE soit autorisée la tenue d'un rallye sanctionnée par la FIA et la fermeture de la route Gariépy, entre le chemin de Saint-Dominique et la Route 235, le 29 avril 2023, en trois (3) blocs de trois (3) heures, avec ouverture entre les blocs de fermeture, de 10 h à 13 h, de 14 h à 17 h et de 18 h 30 à 20 h;

ET QUE cette autorisation est conditionnelle à ce que l'organisation du rallye 2023 souscrive à une police d'assurance de cinq (5) millions de dollars en responsabilité civile, et en transmette une preuve au Greffe de la Ville de Saint-Pie avant la tenue de l'événement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers